

Psychologie (Fiche nationale)

RNCP39025 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	124
Formacode(s)	14454
Code(s) ROME	K1104
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	30/06/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE · SIRET : 13002806100013

CY CERGY PARIS UNIVERSITE · SIRET : 13002597600015

UNIVERSITE BOURGOGNE EUROPE · SIRET : 93823061200013

UNIVERSITE MARIE ET LOUIS PASTEUR (UMLP) · SIRET : 93810656400017

UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC · SIRET : 19730858800015

UNIVERSITE D'ANGERS · SIRET : 19490970100303

NANTES UNIVERSITE · SIRET : 13002974700016

UNIVERSITE DIJON BOURGOGNE · SIRET : 19211237300019

UNIVERSITE DE BESANCON - UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE · SIRET : 19251215000363

UNIVERSITE DE BORDEAUX · SIRET : 13001835100010

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS · SIRET : 19753471200017

UNIVERSITE GRENOBLE ALPES · SIRET : 13002608100013

UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE · SIRET : 13001533200013

UNIVERSITE DE STRASBOURG · SIRET : 13000545700010

<https://www.unistra.fr/>

UNIVERSITE MONTPELLIER III PAUL VALERY · SIRET : 19341089100017

UNIVERSITE DE TOURS · SIRET : 19370800500478

UNIVERSITE DE LILLE · SIRET : 13002975400012

UNIVERSITE BREST BRETAGNE OCCIDENTALE (UBO) · SIRET : 19290346600014

UNIVERSITE AMIENS PICARDIE JULES VERNE · SIRET : 19801344300017

UNIVERSITE PARIS CITE · SIRET : 13002573700011

UNIVERSITE TOULOUSE II · SIRET : 19311383400017

INSTITUT NATIONAL UNIVERSITAIRE JEAN-FRANCOIS CHAMPOLLION · SIRET : 19811201300018

UNIVERSITE COTE D'AZUR · SIRET : 13002566100013

UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE · SIRET : 19761904200017

UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE · SIRET : 19141408500016

UNIVERSITE DE POITIERS · SIRET : 19860856400375

UNIVERSITE LYON 2 A ET L LUMIERE · SIRET : 19691775100014

INSTITUT NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR L'AGRICULTURE L'ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT · SIRET : 13002622200013
<https://www.institut-agro.fr/>

UNIVERSITE DE PARIS VIII.PARIS VINCENNES · SIRET : 19931827000014

UNIVERSITE DE NIMES · SIRET : 13000375900011

UNIVERSITE DE BREST · SIRET : 94129831700012

UNIVERSITE DE MONTPELLIER PAUL-VALERY · SIRET : 93249089900014

NIMES UNIVERSITE · SIRET : 93249157400012

Partenaires habilités

25 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 19 à former et organiser l'évaluation et 6 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASS DE GESTION DU CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS SUPERIEUR DE BOURGOGNE	50876465100024	Former
ASS DE GESTION DU CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS SUPERIEUR DE BOURGOGNE	50876465100032	Former
ASSOCIATION DE GESTION DU CNAM DE MARTINIQUE	39064039900015	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION DU CNAM EN REGION OCCITANIE	49189213900016	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION DU CONSERVATOIRE DES ARTS ET METIERS	34896746400028	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS DE LA REUNION	44338132200025	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS EN GUADELOUPE	39174243400015	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION DU CONSERVATOIRE NATION DES ARTS ET METIERS AUVERGNE-RHONE-ALPES	44320628900045	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION ET DE DEVELOPPEMENT DU CLUB CAMUS	39992626000049	Former
CFA	13002979600260	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 25 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp39025-psychologie-fiche-nationale/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré.

Le master atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Le master prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention et est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie.

Les parcours de formation en master tiennent compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

ACTIVITÉS VISÉES

Analyse de la demande d'intervention du psychologue

Évaluation diagnostique et intervention psychologique

Accompagnement, intervention auprès d'individus et de groupe

Participation à d'une démarche de recherche en psychologie

Participation à la formation des psychologues (cours, accueil de stagiaires)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales :

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Compétences spécifiques

- Maîtriser la littérature scientifique et les modèles pertinents par rapport à son champ d'activité.
- Référencer les connaissances théoriques aux situations-problèmes rencontrées sur le terrain
- Identifier, sélectionner, synthétiser, et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Se tenir à jour sur l'actualité des modalités et techniques d'intervention psychologiques et leur efficacité
- Analyser la demande, en proposer une reformulation ou la co-construire avec les demandeurs en fonction des besoins mis à jour et des objectifs visés
- Conduire un entretien (individuel ou en groupe), une anamnèse
- Utiliser des méthodes et des outils d'investigation adaptés à la situation et au(x) public(s) : observations, entretiens, tests psychologiques...
- Chercher des informations complémentaires (par observation, enquête, expérimentation...)
- Analyser, mettre en lien et interpréter les informations recueillies
- Établir un diagnostic permettant l'élaboration de propositions d'intervention en psychologie fondées théoriquement
- Elaborer et concevoir une intervention ciblée et adaptée (objectifs, modalités...)
- Mettre en place une intervention (conseil, orientation, prévention, soin, formation...)
- Évaluer le bénéfice de l'intervention et réajuster, le cas échéant
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité des situations
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une

démarche qualité, en respect des évolutions de la réglementation

- Inscrire son activité dans le respect des règles juridiques, déontologiques et éthiques de la profession de psychologue (code de déontologie des psychologues)
- Interroger sa pratique dans le cadre de participation à des groupes de travail, de pilotage ou d'analyse des pratiques
- Se positionner professionnellement dans une équipe pluridisciplinaire et situer son rôle par rapport aux autres intervenants du secteur d'exercice (santé, social, éducation, travail, justice, ...).
- Identifier les différents partenaires et s'inscrire dans les réseaux intervenant dans la prise en charge
- Inscrire son activité dans le respect des cadres institutionnels : contribuer au projet de service, au projet d'établissement
- Analyser les politiques sociales et leur répercussion sur les pratiques professionnelles
- Appréhender l'environnement juridique qui régit le monde du travail
- Adapter la communication aux destinataires et aux situations (résultats d'évaluation, pratiques mises en place, résultats observés)
- Justifier les choix professionnels, l'usage des outils choisis ou les pratiques mises en place.
- Participer à la mise en œuvre de travaux de recherche
- Elaborer, mettre en place et conduire une recherche scientifique en psychologie
- Réaliser une revue de la littérature scientifique
- Réaliser des analyses quantitatives et qualitatives des données
- Présenter les résultats d'une recherche (oral et écrit) selon les normes de la discipline (APA)
- Participer au rayonnement et à la diffusion des travaux de recherche (séminaires, conférences, publications)

Blocs de compétences

RNCP39025BC01 — Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP39025BC02 — Produire et mobiliser des savoirs hautement spécialisés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification

RNCP39025BC03 — Mettre en oeuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification

RNCP39025BC04 — Contribuer à la transformation en contexte professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP39025BC05 — Assurer une veille scientifique sur les concepts et les théories de la psychologie pour construire le raisonnement et faire le choix pertinent et actualisé des interventions

LISTE DE COMPÉTENCES

- Maîtriser la littérature scientifique et les modèles pertinents par rapport à son champ d'activité.
- Référer les connaissances théoriques aux situations-problèmes rencontrées sur le terrain
- Identifier, sélectionner, synthétiser, et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Se tenir à jour sur l'actualité des modalités et techniques d'intervention psychologiques et leur efficacité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP39025BC06 — Etablir un diagnostic psychologique en respectant le code de déontologie des psychologues

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser la demande, en proposer une reformulation ou la co-construire avec les demandeurs en fonction des besoins mis à jour et des objectifs visés
- Conduire un entretien (individuel ou en groupe), une anamnèse
- Utiliser des méthodes et des outils d'investigation adaptés à la situation et au(x) public(s) : observations, entretiens, tests psychologiques...
- Chercher des informations complémentaires (par observation, enquête, expérimentation...)
- Analyser, mettre en lien et interpréter les informations recueillies
- Établir un diagnostic permettant l'élaboration de propositions d'intervention en psychologie fondées théoriquement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP39025BC07 — Proposer et mettre en place une intervention psychologique en respectant le code de déontologie des psychologues

LISTE DE COMPÉTENCES

- Elaborer et concevoir une intervention ciblée et adaptée (objectifs, modalités...)
- Mettre en place une intervention (conseil, orientation, prévention, soin, formation...)
- Evaluer le bénéfice de l'intervention et réajuster, le cas échéant.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP39025BC08 — Evaluer, analyser et interroger sa pratique en respectant le code de déontologie des psychologues

LISTE DE COMPÉTENCES

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité des situations
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité, en respect des évolutions de la réglementation
- Inscrire son activité dans le respect des règles juridiques, déontologiques et éthiques de la profession de psychologue (code de déontologie des psychologues)
- Interroger sa pratique dans le cadre de participation à des groupes de travail, de pilotage ou d'analyse des pratiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP39025BC09 — Se positionner (par rapport à l'équipe, l'institution, le réseau de partenaires) et tenir compte du cadre en respectant le code de déontologie des psychologues

LISTE DE COMPÉTENCES

- Se positionner professionnellement dans une équipe pluridisciplinaire et situer son rôle par rapport aux autres intervenants du secteur d'exercice (santé, social, éducation, travail, justice, ...).
- Identifier les différents partenaires et s'inscrire dans les réseaux intervenant dans la prise en charge
- Inscrire son activité dans le respect des cadres institutionnels : contribuer au projet de service, au projet d'établissement
- Analyser les politiques sociales et leur répercussion sur les pratiques professionnelles
- Appréhender l'environnement juridique qui régit le monde du travail

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP39025BC10 — Mettre en place une activité de communication dans le cadre professionnel en respectant le code de déontologie des psychologues

LISTE DE COMPÉTENCES

- Adapter la communication aux destinataires et aux situations (résultats d'évaluation, pratiques mises en place, résultats observés)

- Justifier les choix professionnels, l'usage des outils choisis ou les pratiques mises en place.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP39025BC11 — Participer à une activité de recherche et de production scientifique en psychologie en respectant le code de déontologie des psychologues

LISTE DE COMPÉTENCES

- Participer à la mise en œuvre de travaux de recherche
- Elaborer, mettre en place et conduire une recherche scientifique en psychologie
- Réaliser une revue de la littérature scientifique
- Réaliser des analyses quantitatives et qualitatives des données
- Présenter les résultats d'une recherche (orale et écrit) selon les normes de la discipline (APA)
- Participer au rayonnement et à la diffusion des travaux de recherche (séminaires, conférences, publications).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques

O : Administration publique

S : Autres activités de services (associations)

Q : Santé humaine et action sociale

N : Activités de services administratifs et de soutien

P : Enseignement

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Psychologue
- Psychothérapeute
- Psychologue judiciaire expert
- Praticien-chercheur
- Chargé d'études en psychologie, en sciences humaines et sociales
- Chargé d'orientation et d'insertion professionnelle
- Conseiller en insertion professionnelle /recrutement
- Consultant RH et en organisation
- Responsable de formation, conseiller en formation ou formateur
- Chargé de projet en psychologie, en sciences humaines et sociales
- Consultant en formation

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La profession de psychologue est la seule profession réglementée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

L'usage du titre de psychologue est protégé par la loi du n°85-772 du 25 juillet 1985 publiée au JO du 26 juillet 1985.

L'obtention du titre de Psychologue est conditionnée par une formation complète de Psychologie (Licence ET Master) et le respect des conditions de stage définies par l'Arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel prévu par le décret no 90-255 du 22 mars 1990 modifié fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue.

Les titulaires d'une Licence de Psychologie sans équivalence et d'un Master de psychologie comportant un stage d'au minimum 500 heures répondant aux règles fixées par l'arrêté du 19 mai 2006, sont autorisés à faire usage du

titre de psychologue selon les textes en vigueur et sont reconnus par le Répertoire français d'Automatisation des listes (ADELI).

Cf.

- Loi du n°85-772 du 25 juillet 1985 publiée au JO du 26 juillet 1985 (article 44).
- Arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel prévu par le décret n° 90-255 du 22 mars 1990 modifié, fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 391 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en sciences humaines et droit (93 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 785
Jugés difficiles à recruter	53 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 020 €
Selon la branche	7 000 € – 7 506 €
Prise en charge	Branches concernées
7 020 €	Valeur par défaut · 209 branches

7 506 €	CPNE de la branche de l'hospitalisation privée à statut commercial et du thermalisme, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 200 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
7 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	30/06/2029
Date de dernière délivrance possible	30/06/2032

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP32277

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.univ-fcomte.fr/>

<https://www.cnam.fr/>

<https://www.cyu.fr/>

<https://agrosupdiyon.fr/>

<https://www.univ-jfc.fr/>

<https://www.uca.fr/>

<https://univ-cotedazur.fr/>

<https://www.univ-amu.fr/>

<https://www.u-picardie.fr/>

<https://www.univ-angers.fr/>

<https://www.u-bordeaux.fr/>

<https://www.univ-brest.fr/>

<https://www.unicaen.fr/>

<https://www.univ-smb.fr/>

<https://www.u-bourgogne.fr/>

<https://www.univ-lille.fr/>

<https://www.univ-nantes.fr/>

<https://www.unimes.fr/>

<https://u-paris.fr/>

<https://www.univ-poitiers.fr/>

<https://www.univ-rouen.fr/>

<https://www.unistra.fr/>

<https://www.univ-tours.fr/>

<https://www.univ-grenoble-alpes.fr/>

<https://www.univ-lyon2.fr/>

<https://www.univ-montp3.fr/>

<https://www.univ-paris8.fr/>

<https://www.univ-tlse2.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39025/>

Où se former

Formations référencées	93
Organismes	22
Régions couvertes	12
Prix indicatif	500 € – 12 600 €
Durée	200 – 1979 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	10
Organismes gestionnaires (CFA)	7
Organismes formateurs	7
Régions couvertes	5
Départements couverts	6
Organismes certifiés Qualiopi	7
Sessions	de 09/2026 à 08/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	157
Parcours menés à terme	69
Taux d'achèvement	44 %
Période	09/2024 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	172
Montant total engagé	543 629 €
Coût moyen par dossier	3 161 €
Durée moyenne	643 h
Période	06/2024 – 09/2026
France compétences	69 %
Reste à charge titulaire	13 %
Régions	11 %
France Travail	6 %
Entreprise	1 %

Compte d'engagement citoyen	0 %
------------------------------------	-----

OPCO	0 %
-------------	-----

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.